

## Le Musée de Bellerive : un pôle de développement économique

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le prince Gabriel de Rumine offre un palais aux Vaudois. Ils en font notamment leur musée des beaux-arts. Aujourd'hui, ce bâtiment, planté pompeusement au pied de la colline de la Cité, ne permet pas de réaliser des expositions d'une certaine ampleur. C'est un petit musée de province pour une ville à vocation internationale, capitale mondiale du sport et qui réalise chaque année plus de 750000 nuitées d'hôtel sur les 2,5 millions du Canton.

Le coût de fonctionnement de ce musée est de l'ordre de 3 millions par an. Le jeu en vaut-il encore la chandelle? Les Vaudois doivent-ils renoncer et laisser Genève, Martigny et Bâle monopoliser l'intérêt et attirer en leurs murs des centaines de milliers d'amateurs d'art? Une étude a chiffré, pour la région bâloise, les retombées économiques considérables de la récente exposition du trésor du tombeau de Toutankhamon. Et les gens de Martigny, maintenant connue dans toute l'Europe pour ses prestigieuses expositions annuelles, ne nieront pas l'apport de la Fondation Gianadda.

Le tourisme culturel s'est développé. L'avion permet facilement et à bon compte de passer quelques jours dans une ville de son choix pour y faire des achats et des repas, et pour y nour-

rir son esprit. Vienne, Barcelone, Berlin ou Florence attirent les foules. Bilbao éveille-t-elle autre chose en nous qu'une vieille chanson et un musée aux lignes maintenant connues partout?

De nombreux Vaudois estiment qu'un nouveau musée est nécessaire. Diverses institutions et des mécènes privés s'engagent à payer la moitié du coût de la construction, devisé à 54 millions. Un concours d'architecture a mis en évidence la qualité du site de Bellerive, entre les docks de la Compagnie générale de navigation (CGN) et la piscine communale.

Le bâtiment proposé par les lauréats, des Zuricois, s'intègre bien et permet de tripler la surface à disposition à Rumine. Sa conception architecturale met en valeur les œuvres par une utilisation judicieuse de la lumière. On pourra y exposer les collections qui restent trop souvent en dépôt et réaliser des expositions temporaires, notamment grâce aux échanges entre musées. On espère aussi que, sûrs de bénéficier d'un cadre idyllique pour leurs œuvres, nombre de collectionneurs installés chez nous seront prêts à léguer leur patrimoine à l'Etat. Le Canton ne vient-il pas d'ailleurs d'introduire une législation qui autorise les héritiers à payer leurs droits de succession en cédant une œuvre à l'Etat?

Le site de Bellerive met en valeur l'atout lacustre. Le projet choisi permettra de traiter comme elle le mérite cette rive qui sert en été de cinéma en plein air et accueille en automne quelques roulottes de cirque.

La CGN pourra profiter d'un lieu fréquenté par des amateurs curieux pour leur faire visiter le musée de la marine lémanique qu'elle ne manquera pas d'aménager dans les volumes de ses bâtiments, pas toujours bien mis en valeur.

En sa qualité de ministre vaudoise de la culture, M<sup>me</sup> Anne-Catherine Lyon a raison de rappeler qu'il importe de se soucier avant tout des frais de fonctionnement d'une telle institution, qui se répètent chaque année, au contraire de l'investissement de base.

Le coût de fonctionnement passerait de 3 à 6 millions par an. Est-ce bien raisonnable à l'heure où les déficits publics récurrents et importants ne sont plus épongés par des recettes pourtant en constante hausse? Nous répondons oui sans hésiter. Le député libéral Patrick de Preux compare cet investissement à l'achat d'une Ferrari de collection. La comparaison est inadéquate et trompeuse. L'achat d'un véhicule de prestige répond à un besoin de paraître ou de posséder; ce n'est pas un investissement productif.

La mise en service d'un musée est au contraire l'assurance de retombées touristiques appréciables pour la région et pour tout le Canton. A l'aune de ce que dépense l'Etat chaque année pour la promotion économique et les pôles de développement économique, ces 3 millions supplémentaires sont bien modestes.

Peut-on promouvoir le tourisme sans donner à ses acteurs les moyens d'attirer le client? Imagine-t-on les hôteliers de Leysin se désintéresser du sort des remontées mécaniques sous prétexte que ça coûte cher?

Comme le dit M<sup>me</sup> Lyon (*Le Temps* du 11 mars 2005): «Les musées sont des objets importants qui s'inscrivent au cœur de la vie touristique, culturelle et économique de notre pays. Pour le Canton de Vaud, c'est une occasion unique de signaler qu'il continue à avoir de l'ambition, qu'il souhaite parier sur l'avenir en dépit des circonstances difficiles...»

Il n'est pas fréquent que le Canton, la Ville de Lausanne et l'économie privée se mettent d'accord pour réaliser une œuvre commune utile à tous. Le Grand Conseil saura certainement concrétiser le projet.

JEAN-MICHEL HENNY